



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Pôle pédagogique
Inspection Pédagogique Régionale**

Strasbourg, le 8 septembre 2021

Affaire suivie par :
Joëlle Pugin – Christophe Laville
IA-IPR de SVT
Tél. 03 88 23 3871 / 3525 / 3859
Mél : ce.ipr@ac-strasbourg.fr

Joëlle PUGIN – Christophe LAVILLE
IA-IPR de Sciences de la vie et de la Terre

6, rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

à
l'attention de tous les professeurs de SVT et de tous les
personnels de laboratoire (ITRF) de SVT

S/C de Madame, Monsieur le chef d'établissement

Chères et chers collègues,

Nous espérons que vous avez pu profiter agréablement de la pause estivale dont on sait à quel point elle a dû être précieuse après une année encore difficile. Nous souhaitons la bienvenue aux professeurs qui rejoignent notre académie ainsi qu'aux nouveaux lauréats des concours.

Cette lettre de rentrée est destinée à apporter les grandes orientations pour l'année scolaire qui débute.

La rentrée scolaire s'inscrit encore dans le contexte particulier qui résulte de la crise sanitaire que nous traversons depuis mars 2020. En fonction des évolutions de la situation, l'enseignement pourra, à nouveau, être amené à se dérouler partiellement ou entièrement à distance. Si l'adaptation des pratiques pédagogiques et numériques propres à ce mode d'enseignement est désormais familière, il est cependant important de poursuivre la réflexion dans ce domaine. Il reste essentiel d'anticiper et d'explicitier les diverses modalités de travail auxquelles les élèves pourront être confrontés, en continuant à affiner les méthodes de communication avec les familles. La réflexion est nécessairement collective pour gagner en cohérence et doit s'inscrire dans un cadre défini par le plan de continuité pédagogique de l'établissement.

C'est aussi l'occasion de se pencher sur la question du travail personnel de l'élève, afin de développer sa capacité à planifier son temps, à hiérarchiser les tâches et à se concentrer sur celles qui favoriseront l'acquisition solide des connaissances et l'autonomie dans les apprentissages.

Par ailleurs, les modalités de prise en compte du contrôle continu pour le baccalauréat sont profondément modifiées et constituent l'occasion de poursuivre la réflexion autour de l'évaluation au lycée général et technologique entamée dans le cadre de la réforme. Désormais, la part de contrôle continu du baccalauréat (40%) est composée uniquement des moyennes annuelles des disciplines qui ne font pas l'objet d'une épreuve terminale : elles acquièrent ainsi une valeur certificative.

La note de service du 28 juillet 2021 décrit ces nouvelles modalités d'évaluation et définit les contours de la réflexion à mener en ce début d'année. Pour chaque enseignement, les établissements organiseront la formalisation collégiale d'un projet d'évaluation, avec l'appui des corps d'inspection. Dans le cadre de principes communs, garants de l'égalité entre les candidats, les équipes définiront les modalités (nature, nombre, attendus, calendrier...) des évaluations sur lesquelles reposeront les moyennes. Une fois validé par le conseil pédagogique, le projet d'évaluation de l'établissement sera communiqué aux élèves et aux familles.

Concernant les examens, nous vous rappelons également que tout professeur peut être convoqué, y compris jusqu'au dernier moment en cas de remplacement, pour la passation et la correction des examens (DNB, épreuves ponctuelles pour candidats libres, épreuves écrites du baccalauréat, Grand oral, DNL, oraux du second groupe et jury de baccalauréat) quels que soient les niveaux enseignés.

Nous remercions les professeurs qui, au mois de juin dernier, ont su faire preuve de réactivité et qui ont répondu aux sollicitations très tardives.

Durant cette année scolaire, notre discipline va être particulièrement mise à l'honneur ; 2021-2022 sera l'année de la biologie au niveau national. En partenariat avec le CNRS différentes actions se dérouleront dans l'académie dans les mois qui viennent.

Cette valorisation des sciences doit nous permettre de continuer la réflexion sur l'absolue nécessité de placer la science au cœur de chacune des séances de SVT. Aucune leçon ne peut se concevoir sans un apport de savoirs en biologie ou en géologie, la diversité des savoir-faire travaillés avec les élèves doit rester au service des apprentissages scientifiques.

Le réel reste à privilégier car il permet de développer des capacités importantes liées à notre discipline que sont l'observation, la description qui sont essentielles à la connaissance de l'environnement.

Si des projets peuvent permettre cette valorisation des sciences et être motivants pour les élèves, il ne s'agit pas de les multiplier. Ils sont à mener de façon à développer des contenus scientifiques et des démarches rigoureuses pour ancrer des compétences solides. C'est souvent l'occasion de travailler avec les classes la pratique de l'oral qui doit d'ailleurs rester un objectif important de la sixième à la terminale, ponctué par l'oral du DNB et le Grand oral.

Pour terminer, nous savons ô combien les contraintes liées au contexte sanitaire vous ont conduit et vous conduiront encore à vous adapter dans des délais souvent contraints. Vous avez su l'année passée relever ce défi grâce à votre professionnalisme et permettre à vos élèves de poursuivre au mieux les apprentissages. Nous vous en remercions.

Nous restons bien évidemment à votre écoute pour accompagner votre réflexion pédagogique et répondre à toute question que vous souhaiteriez nous soumettre. Vous pouvez nous contacter via l'adresse ia-ipr.svt@ac-strasbourg.fr . Des informations vous parviendront tout au long de l'année par les listes de diffusion.

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire.

Bien cordialement.



Joëlle PUGIN
IA-IPR S.V.T.

ia-ipr.svt@ac-strasbourg.fr
joelle.pugin@ac-strasbourg.fr



Christophe LAVILLE
IA-IPR S.V.T

ia-ipr.svt@ac-strasbourg.fr
christophe.laville@ac-strasbourg.fr

Informations complémentaires

Visites en classe - rendez-vous de carrière – accompagnement

Dans le cadre des Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations (P.P.C.R.), les modalités d'évaluation et d'accompagnement des carrières reposent toujours sur des rendez-vous périodiques, conduisant à une co-évaluation des compétences professionnelles par les chefs d'établissement et les inspecteurs.

Les corps d'inspection poursuivront par ailleurs l'accompagnement des personnels, qui pourra prendre, notamment et sans exclusive, la forme de visites en classe, de réunions d'équipe ou d'actions de formation.

Dans le respect de votre liberté pédagogique, nous souhaiterions vous rappeler, comme l'an passé, les éléments qui nous semblent fondamentaux au niveau des pratiques de classe.

- La science doit être cœur de l'enseignement de notre discipline. Toute séance doit apporter une réelle plus-value scientifique aux élèves pour renforcer leur savoir et accroître la rigueur propre aux démarches scientifiques et à l'esprit critique. Développer l'esprit scientifique est une priorité pour former le citoyen de demain et l'armer face aux pseudosciences, pour distinguer croyances, qui sont personnelles, libres et variables, et faits scientifiques qui reposent sur des connaissances qui sont communes et indispensables à tous. A ce titre, il reste impératif d'apporter des savoirs, d'en construire, lors de chaque heure de classe. Le développement des savoir-faire, qui ne sont jamais à déconnecter des savoirs, contribue à l'acquisition des compétences.
- Il convient d'adapter, dès la rentrée mais également mois après mois, les programmations prévues en tenant compte des impératifs du calendrier car elles doivent permettre de traiter l'ensemble des thèmes et chapitres au cours de l'année. Chaque professeur doit pouvoir s'appuyer sur les acquis des années antérieures des élèves pour que l'acquisition spiralaire des compétences soit effective.
- En veillant à toujours donner du sens au contenu, une séance gagnera à débiter par une introduction motivante et à se terminer par un temps de bilan indispensable qui peut revêtir toutes les formes (écrite, orale, collectif, appuyé sur une évaluation, schématisé, etc...).
- La mise en activité réelle des élèves, qui ne se limite pas à une exploitation de documents, est à développer pour un apprentissage progressif de l'autonomie (qui ne peut se réduire à une simple autonomie d'exécution). Les activités doivent avoir été pensées pour donner du sens aux contenus et rester au service de la construction du savoir scientifique. Il est souvent pertinent de prévoir plusieurs phases d'activités sur des temps courts.
- La réflexion sur l'usage du numérique devra encore être approfondie pour sortir de l'outil utilisé en tant que tel et garantir un développement des compétences à l'origine d'une plus-value dans les apprentissages (cf. productions à venir du groupe numérique). Les traces écrites numériques notamment dans le cadre du lycée 4.0 sont à encadrer pour s'assurer que chaque élève puisse s'appuyer sur ses notes construites personnellement et collectivement pour progresser. Les diaporamas vidéoprojetés seront utilisés avec mesure et pondération.
- Il est important de diversifier les formes d'évaluation (écrit, oral, gestes techniques...) dont la fréquence doit être régulière (mais sans devenir abusive) de façon à interroger les différentes compétences. Chaque évaluation portera sur certains aspects des savoirs et/ou des capacités et/ou des attitudes déjà travaillés. Celle-ci doit toujours être positive et valoriser les acquisitions. Les évaluations devraient pouvoir être transférables d'un professeur à l'autre en ce qui concerne les savoirs, ce qui impose de limiter les exigences de connaissances aux contenus fixés par les programmes officiels. Des questions ouvertes peuvent parfois remplacer avantageusement une série de questions fermées.

Au-delà des savoirs propres à la discipline, chaque professeur participe à l'acquisition et l'évaluation des compétences transversales qui nécessitent une concertation interdisciplinaire. Le socle commun, les dispositifs d'aide et d'accompagnement, le programme de cycle 3 de sciences et technologie, les EPI, l'enseignement scientifique du tronc commun de première et de terminale, la préparation au Grand oral, imposent ces regards croisés. Il convient néanmoins de rappeler que les SVT, dotées d'un horaire hebdomadaire restreint (hors spécialité en lycée), ne sauraient porter seules l'ensemble des apprentissages transversaux attendus.

Les programmes de SVT

- **Pour le collège :**

Des textes publiés en juillet 2020 définissent les nouveaux programmes officiels à mettre en œuvre aux cycles 3 et 4.

Ces programmes ont été légèrement modifiés et mettent davantage en avant les questions climatiques et environnementales pour en saisir les enjeux.

Quelques allègements sont également apparus.

Par rapport aux versions en vigueur à la rentrée 2019, les ajouts et modifications sont **en vert**, les suppressions sont **en rouge barré**.

<https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/svt/inspection-textes-officiels/programmes-officiels-et-epreuves-certificatives/>

- **Pour le lycée**

1. Pour la spécialité SVT de terminale, la note de service du 12/07/2021 modifie la liste des parties du programme qui ne pourront pas faire l'objet d'une évaluation lors de l'épreuve terminale (écrit de spécialité et ECE). Elle a été complétée comme suit :

- * dans la thématique « La Terre, la vie et l'organisation du vivant » :
 - la partie « L'inéluctable évolution des génomes au sein des populations » ;
- * dans la thématique « À la recherche du passé géologique de notre planète » :
 - la partie « Les traces du passé mouvementé de la Terre ».

Ces parties viennent s'ajouter à celles qui étaient déjà définies précédemment :

- D'autres mécanismes contribuent à la diversité du vivant.
- La domestication des plantes.
- Comprendre les conséquences du réchauffement climatique et les possibilités d'actions.
- L'organisme débordé dans ses capacités d'adaptation.

Nous vous rappelons que ces chapitres restent obligatoirement à traiter avant la fin de l'année scolaire même s'ils ne concernent pas l'épreuve écrite et l'ECE du mois de mars.

2. Le BO N°30 du 29 juillet 2021, <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm> qui mérite d'être lu avec attention, redéfinit, en particulier, les modalités de prise en compte du contrôle continu suite à la suppression des épreuves d'évaluation commune (EC). Pour notre discipline, la spécialité non continuée de première et l'enseignement scientifique de première et de terminale sont concernés. Le BO indique les nouveaux coefficients qui seront appliqués et introduit l'obligation pour chaque lycée de produire un « projet d'évaluation ».

Une réflexion pilotée par les proviseurs sera menée dans chaque établissement. Les équipes pédagogiques de chaque discipline y seront associées.

Extrait du BO : « Cette réflexion permet d'élaborer au sein de chaque établissement un cadre réfléchi et organisé au sein de l'équipe pour l'évaluation des élèves, formalisé par un projet d'évaluation pour l'établissement partagé à l'échelle de la communauté éducative. Ce travail collégial aboutit à la définition de principes communs, garants de l'égalité entre les candidats, tout en conservant les marges d'autonomie indispensables pour respecter la progression pédagogique adaptée à chaque classe ou groupe d'élèves. »

Formation

Formations (avec un public désigné) sur la réforme du lycée.

Pour chaque professeur de lycée, une journée est prévue, en SVT, pour continuer l'accompagnement de la mise en œuvre des programmes de lycée.

Les coordonnateurs SVT de lycée seront réunis sur une journée, pour la mise en place du projet d'évaluation dans le cadre du contrôle continu du cycle terminal pour le baccalauréat session 2022.

Candidatures individuelles

Il est important que chacun puisse se former tout au long de sa carrière. Ces temps de formation s'entendent à la fois au niveau disciplinaire (actualisation des connaissances scientifiques, didactique de la discipline) et interdisciplinaire.

- Le plan académique de formation : les inscriptions sont ouvertes sur <https://www.ac-strasbourg.fr/pro/dafor/paf/> jusqu'au lundi **20 septembre 2021**. Pensez à consulter également les pages du Paf concernant les actions relatives à l'EDD, l'ouverture culturelle et linguistique.
- Pour les professeurs exerçant en collège, l'offre de formation de la Maison pour la science en Alsace peut être consultée sur [ce lien](#).

Lorsque votre candidature a été retenue pour une formation et qu'un OM vous a été envoyé, nous vous demandons de vous organiser pour être présent.

Laboratoire

Le site « Risques et sécurité en SVT » a été transféré sur TRIBU (tapez directement, dans votre moteur de recherches, Tribu Espace transitoire SVT). Il présente notamment de très nombreuses fiches techniques et des ressources pour les ECE.

Un ensemble de documents s'adressant à **tous les personnels concernés par la gestion des déchets biologiques et des produits chimiques dans les laboratoires d'enseignement** est disponible en ligne :

[Gestion des déchets en Biotechnologies - Sciences biologiques & sciences sociales appliquées](#)

Les Ingénieurs et personnels Techniques de Recherche et de Formation, ITRF, sont les interlocuteurs privilégiés en ce qui concerne la gestion de l'ensemble des déchets produits en SVT. La Région ayant réalisé un nouvel appel d'offres, les pages dédiées du site académique ont été actualisées.

Concours externes et internes de l'éducation nationale

Les inscriptions aux concours de la session 2022 devraient être ouvertes du **mardi 12 octobre 2021**, à partir de 12h00, **au mercredi 10 novembre 2021**, 17h00, heure de Paris (sous réserve d'une publication officielle).

Les informations seront disponibles en ligne : [Devenir enseignant](#)

Certifications complémentaires

Pour les collègues désirant se présenter à une certification complémentaire, des informations vous seront transmises par la DEC (division des examens et concours).

Enseignement des SVT en allemand et actions tri-nationales

Un espace d'échanges est ouvert dans Moodle, il concerne uniquement les professeurs de SVT qui enseignent en allemand au collège. Des ressources y sont disponibles. Les fiches publiées ont pour objectif de faciliter la conception de séances en allemand mais ne sont pas des modèles destinés à être utilisés dans l'état. Cet espace, réservé aux inscrits, pourra s'enrichir des documents professionnels que chacun souhaitera y déposer sans validation préalable (contact et modération : christelle.walter@ac-strasbourg.fr).

Actions scientifiques transfrontalières : un programme d'actions scientifiques avec des partenaires allemands sera bientôt disponible. Pour toute information vous pouvez contacter Monsieur EBLE, Chargée de mission à l'action régionale transfrontalière et en pays germanophone (Aimeric.Eble@ac-strasbourg.fr) et vous référer au catalogue des ACA publié prochainement par la Darilv : <https://www.ac-strasbourg.fr/dareic/projets-regionaux-transfrontaliers-et-en-pays-germanophones/aca-actions-culturelles-transfrontalieres-et-regionales-proposees-par-la-darilv/>

Actions du BCN : Le BioValley College Network propose un programme varié mais réduit en raison du contexte sanitaire (symposium annuel, conférences, partenariat avec des laboratoires...) : www.biovalley-college.net. Il est animé par un groupe d'enseignants suisses, allemands et français de la région du Rhin Supérieur et a pour objectif de promouvoir, par l'expérimentation, l'enseignement des sciences de la vie, de la biologie moléculaire et des biotechnologies (contact : herve.furstoss@ac-strasbourg.fr).

Contacts et personnes ressources

Gestionnaire DPE pour les SVT :

Madame Amandine VIERLING – 03 88 23 38 72 - Amandine.Vierling@ac-strasbourg.fr

Chargés de mission d'inspection

L'équipe de chargés de mission est composée cette année de six collègues :

Madame DARCY Véronique
Madame DEUTSCHMANN Christine
Monsieur FURSTOSS Hervé
Madame KABEL Caroline
Madame KUHN Emmanuelle
Monsieur ORSAT Julien

Administration du site SVT : Monsieur COLARD - pierre-etienne.colard@ac-strasbourg.fr

Interlocuteur académique pour le numérique (IAN) : Monsieur GEHIN - gerald.gehin@ac-strasbourg.fr
remplace Monsieur COLARD

Chargées, chargés de mission en lien avec la formation

- Coordinatrice des actions de formation du PAF : Madame CRUSOT - karine.crusot@ac-strasbourg.fr
- Formateur coordonnateur de la formation professionnelle SVT à l'INSPE : Monsieur ORSAT - julien.orsat@espe.unistra.fr (en remplacement de Madame LUTTRINGER).
- Coordinatrices des actions SVT à la Maison pour la science en Alsace : Mesdames KABEL et VOGT - caroline.weber1@ac-strasbourg.fr et Anne-Sophie.Vogt@ac-strasbourg.fr
- Action culturelle
 - o chargée de la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) à la délégation académique de l'action culturelle (Daac) : Madame LAUGEL Céline
 - o au parc naturel régional des Vosges du Nord : Monsieur FISCHER Vincent
 - o au développement durable : Monsieur SAGER Raphaël
 - o au service éducatif du zoo de Mulhouse : Madame BEYHURST Sandrine
 - o à l'Ariena : recrutement en cours
 - o au jardin des sciences : Madame CORBIN Manon et Monsieur GEYER Joël (PC)
 - o à la Nef des sciences à Mulhouse : Monsieur TSCHOPP Lionel (PC)
 - o au Vaisseau, Monsieur Stéphane PAX
 - o au parc naturel régional des Ballons des Vosges : Monsieur Sébastien PIERRE (EPS)

Préparation aux concours

- **Capes interne** : Madame KABEL Caroline (caroline.weber1@ac-strasbourg.fr)

- **Agrégation interne** : Madame DEUTSCHMANN Christine (christine.deutschmann@ac-strasbourg.fr)

Informations complémentaires en ligne : <https://www.ac-strasbourg.fr/pro/dafor/carriere-concours/prepa-concours-internes/>

Principales ressources académiques en ligne concernant les SVT

[Site académique SVT](#)

[Programmes officiels SVT](#)

[Diaporamas des animations IA-IPR](#) qui seront actualisés.

[Espace pédagogique SVT](#)

[Développer la pensée critique dans l'enseignement des SVT](#)

[Ressources sur les barèmes curseurs](#)

[Banques de QCM \(collège\)](#)

[Lithothèque d'Alsace](#) : le site est en cours d'actualisation, l'ensemble des ressources restent accessibles. Quelques nouveautés sont déjà publiées, certains sites ont été revisités. Pour d'autres, les documents présents à l'origine de la lithothèque sont encore en ligne. Le groupe de travail poursuivra progressivement l'actualisation des pages ce qui représente un important travail de fond.

Le numérique en SVT : La publication des ressources débute. Elle se poursuivra tout au long de l'année scolaire grâce à la forte implication des collègues du groupe numérique académique.

Rubriques transversales :

[Réforme du collège sur la page « Collège 2016 » du site académique](#)

[EPI](#)

[AP](#)

[Devoirs faits](#)

Listes de diffusion (svt-college@ac-strasbourg.fr, svt-lycee@ac-strasbourg.fr, personnels-laboratoire@ac-strasbourg.fr) et la messagerie académique

Comme tous les ans, les adresses seront mises à jour à partir de la base académique. Si vous souhaitez vous abonner dans un autre cycle que celui dans lequel vous enseignez, votre demande sera acceptée avec votre adresse académique.

Pensez à vider régulièrement votre messagerie académique car le quota de messages est limité et vous risqueriez de ne plus recevoir certaines informations.

Soyez également vigilants quant à la nature des échanges qui doivent conserver un caractère strictement professionnel et au destinataire de votre réponse.

Actions pédagogiques et concours élèves

- L'année de la biologie 2021-2022 : un courrier spécifique vous parviendra très prochainement. Toutes les informations seront publiées sur la page académique créée pour l'occasion, <https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/annee-biologie/>. Nous vous invitons à la consulter régulièrement pour faire vivre cette année particulière dans vos établissements, vous inscrire et faire participer vos élèves. Adresse de contact : anneebiologie@ac-strasbourg.fr
- *L'opération Open Lab et l'atelier ADN ne pourront malheureusement pas être reconduits pour l'année 2021-2022.*
- *Les olympiades de géosciences* : comme chaque année, le concours des olympiades de Géosciences va concerner les élèves de Première générale. Une dizaine d'élèves sera récompensée, au niveau académique, grâce aux prix (loupes binoculaires, ouvrages...) obtenus auprès de différents sponsors. Nous comptons sur vous pour sensibiliser et encourager vos élèves à s'y inscrire. (Coordonnatrice : Emmanuelle GUERRA - emmanuelle.blaess@ac-strasbourg.fr).
- *Les olympiades de biologie* : un courrier spécifique vous parviendra dans les prochains jours. (Coordonnatrices : Manon Corbin - corbinsvt@gmail.com et Emmanuelle GUERRA - emmanuelle.blaess@ac-strasbourg.fr)